

# L'affacturage ne connaît pas la crise

**Tout en enregistrant un ralentissement de leurs activités, les sociétés d'affacturage continuent d'afficher des taux de croissance élevés.**

PAR YVES RIVOAL

**D**ans un récent rapport consacré aux sociétés d'affacturage, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relève qu'avec 185 milliards d'euros de créances achetées, le marché de l'affacturage a enregistré une croissance de 8,9 % en 2012. Si cette nouvelle hausse significative cache un ralentissement de l'activité sur un marché habitué à enregistrer des progressions à deux chiffres ces dix dernières années, « le rythme de croissance reste néanmoins très supérieur à l'évolution de la production des autres métiers de financement spécialisés », constate l'ACPR.

Plusieurs raisons expliquent le succès de l'affacturage qui s'est imposé « comme le deuxième moyen de financement bancaire court terme des entreprises derrière le découvert bancaire », rappelle l'ACPR. « L'affacturage est d'abord devenu une vraie alternative aux modes de financement traditionnels du poste clients, constate

Patrice Coulon, directeur général délégué de GE Capital. *Nous sommes de plus en plus souvent amenés à intervenir en substitution de l'escompte, de la loi Dailly ou du découvert.* » Un constat que Patrick de Villepin, PDG de BNP Paribas Factor, tient à nuancer : « C'est vrai que l'on assiste en France à une décélération des crédits court terme bancaires, mais considérer qu'elle est uniquement liée à un transfert vers l'affacturage serait un peu rapide. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte plus général où les entreprises, notamment les plus grandes, délaissent l'intermédiation bancaire classique pour se tourner vers les marchés. »

Si l'affacturage séduit les entreprises, c'est aussi parce qu'il ne se limite pas à une simple solution de crédit court terme. Les « factors » interviennent aussi pour garantir leurs clients contre l'insolvabilité et les impayés, et pour assurer la gestion de l'intégralité du poste clients. « Grâce à ces services associés, les entreprises bénéficient d'une meilleure solidité financière affichée vis-à-vis de la banque et donc d'un accès au crédit bancaire facilité », assure Hubert Cunin, directeur des opérations clients de Crédit Agricole Leasing & Factoring.



DR

## RENCONTRE AVEC...

**Philippe Lepoutre, président de la commission affacturage de l'ASF\***

*« Notre rentabilité se maintient à un niveau satisfaisant »*

**Comment expliquez-vous le ralentissement de la croissance enregistré par les sociétés d'affacturage ?**

Tout simplement par la conjoncture. Les besoins de financement du cycle d'exploitation des entreprises pâtissent de l'activité qui reste déprimée. Cela étant, les entreprises et leurs banquiers n'hésitent plus aujourd'hui à remplacer un financement classique non adossé par l'affacturage pour bénéficier d'une sécurité accrue. Ce qui permet de générer un flux de nouvelles affaires qui alimentent un taux de croissance certes un peu plus bas que par le passé, mais très significativement supérieur à la croissance du PIB.

**L'ACPR\*\* souligne pourtant une baisse de la rentabilité ?**

Si l'on adopte une perspective

historique, on s'aperçoit que la rentabilité a effectivement décroché entre 2008 et 2010 à cause de la forte baisse sur les taux et du raccourcissement de la durée des créances imposées par la loi LME (loi de modernisation de l'économie, NDLR). Mais depuis 2010, nous évoluons sur un plateau, avec une rentabilité un peu plus basse, qui se maintient à des niveaux globalement satisfaisants grâce aux efforts que les sociétés d'affacturage ont réalisés en matière de performance interne et de maîtrise du coût des risques. Et ce dans un contexte de pression réglementaire accrue, avec un coût du capital et des liquidités à la hausse.

\*Association française des sociétés financières.

\*\*Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

## Rester vigilant

Pour continuer à prospérer, les sociétés d'affacturage devront, dans les mois et années qui viennent, relever un certain nombre de défis. La gestion du risque dans un contexte économique dégradé en fait partie. « Même si c'est notre métier d'évaluer le risque, nous devons rester vigilants car il y a eu au troisième trimestre 2013 une hausse significative des défaillances d'entreprises », confie Patrice Coulon. Pour Patrick de Villepin, le principal enjeu pour les « factors » sera de gagner la bataille de la communication. « L'affacturage est encore trop souvent perçu comme une solution qui s'adresserait uniquement aux entreprises en difficulté. Or il intéresse aujourd'hui les entreprises de toutes tailles, à tous les stades de leur vie, qu'elles soient en forte croissance ou en situation plus délicate. C'est donc à nous de faire comprendre que l'affacturage peut devenir l'un des poumons de l'économie réelle car il insuffle de l'oxygène aux entreprises. » Le message semble avoir été entendu puisque Bercy vient de lancer une mission pour développer l'affacturage en France. Et pour Hubert Cunin, le potentiel est bien réel : « Le crédit interentreprises représente aujourd'hui 450 milliards d'euros d'encours, le crédit bancaire 800 milliards. Pour l'affacturage, c'est un peu plus de 20 milliards... » ■